

LIGUE DE PROVENCE D'ECHECS

176 av. du 8 mai 84310 MORIERES
04 90 33 32 51- e-mail reynaud.fr@wanadoo.fr

Procès-verbal de l'assemblée générale du 22 septembre 2001

Le 22 septembre 2001, les membres de la Ligue de Provence étaient convoqués à l'assemblée générale ordinaire à Vitrolles, par le Président de la Ligue.

La séance est ouverte à 15h.

Le Président adresse ses remerciements à Jean Casella, pour avoir bien voulu mettre la salle du club de Vitrolles à notre disposition. Il remercie également tous les participants de leur présence.

Après avoir dépouillé les bulletins de présence et les pouvoirs, les scrutateurs : Marie-Paule Bartolo et Jean-Louis Sabatie fournissent le compte des voix représentatives.

Etaient convoqués : 58 clubs, totalisant 128 voix et fixant le quorum à 64 voix.

Sont présents ou représentés : 15 clubs totalisant 67 voix

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut se dérouler valablement.

Ordre du jour

1° Approbation du Procès-verbal de l'assemblée générale du 16 septembre 2000

Mis aux voix le Procès-verbal est adopté à l'unanimité moins une abstention.

2° Rapport moral de la saison 2001/2001

Le Président fait part à l'assemblée de la démission du Comité directeur de la Ligue de Yves ZABARDI responsable des scolaires, ainsi que de Jean-Claude KLOEBLE : trésorier.

Yves ZABARDI a adressé un courrier nous expliquant que ses nouvelles fonctions de salarié de son club étaient incompatibles avec son poste au Comité Directeur et estimant ne pas avoir pu accomplir sa tâche avec succès. Dénonçant aussi «l'inertie des Comités des Bouches du Rhône et du Vaucluse.

Réactions de Présidents de ces deux Comités Jean PLA et Christian BERNARD qui estiment que ces deux Comités s'investissent suffisamment.

3° Rapport financier

L'exercice est clôturé avec un déficit de 1297€,69. Ceci est dû au fait que nous n'avons pas reçu de subvention du Conseil Régional, la demande ayant été faite hors délais.

En l'absence du trésorier, le compte d'exploitation de la saison n'a pu être examiné en détail.

Mis aux voix le rapport financier est adopté à l'unanimité moins cinq abstentions.

4° Budget prévisionnel

En l'absence du trésorier, aucun budget n'est présenté. Il sera élaboré lors de la prochaine réunion du Comité Directeur. Jean-Louis SABATIE : propose de reconduire le précédent.

Adopté à l'unanimité.

5° Les affiliations

Au 31/08/2001 le nombre de licenciés est de 2029. (1225 licences A, 804 Licences B)

Unanimité pour maintenir la part Ligue des Licences pour la saison 2001/2002 : à savoir :

| Saison 2001/2002 | Catégorie | Prix des licences | Part Fédé | Part Ligue |
|------------------|-----------|-------------------|-----------|------------|
| Licences A | Senior | 39 | 23 | 16 |
| | Junior | 21 | 11 | 10 |
| | Cadet | 21 | 11 | 10 |
| | Minime | 13 | 7 | 6 |
| | Benjamin | 13 | 7 | 6 |
| | Pupille | 9 | 5 | 4 |
| | Poussin | 9 | 5 | 4 |
| | P/Poussin | 9 | 5 | 4 |
| Licences B | Senior | 5 | 3 | 2 |
| | Jeune | 2.5 | 1.5 | 1 |

6° Demandes de subvention

Le Président demande de traiter trois demandes de subvention qui sont parvenues après la dernière réunion du Comité Directeur.

- 1000 Francs attribués à Laurent GUIDARELLI pour sa participation au championnat du monde en Grèce
- 1000 Francs attribués à Mathieu BISSIERE pour sa participation au championnat d'Europe en Espagne.

La demande de subvention de Sylvain GREGOIRE est refusé pour deux faits majeurs :

- 1° Son classement de 9^{ème} au championnat de France
- 2° Sa mauvaise attitude aux deux derniers championnats de France.

Adopté à l'unanimité.

7° Secteur jeune

Jean-Louis SABATIE, nous fait part de sa satisfaction à propos des résultats obtenus au championnat de France des jeunes.

- Un titre de champion de France Junior pour Laurent GUIDARELLI
- Un podium pour Marie-Christine ESPOSITO
- Brillante performance de Mathieu BISSIERE Premier ex æquo, 4^{ème} au départage.

Jean-Louis SABATIE nous informe qu'il prévoit cette année pour le championnat de France D'encadrer les jeunes sélectionnées en compagnie de trois entraîneurs.

A propos de cette compétition il conseille à tous les Présidents susceptibles d'être concernés d'anticiper les réservations, dès novembre/décembre pour parer à d'éventuels problèmes.

En ce qui concerne le grand prix de France 2002, le club de Pierrevert est candidat pour l'organiser au centre Regain de Sainte-Tulle.

Il se déroulera la première semaine des vacances de février du 03/02/02 au 10/02/02

8° Secteur scolaire

Monsieur Henri MORA nous communique les résultats :

Championnat scolaire :

Pour les Bouches du Rhône : 114 joueurs (92 G et 22 F)

Ecoles : 1^{er} Jean Fiolle

1^{er} Pierre Puget

En phase Ligue : Ecole Jean Fiolle Champion

Forfait indigne de Pierre Puget, face au Collège Arausio d'Orange.

En inter-Académie, Cannes bat Jean Fiolle et se qualifie pour le championnat de France.

En finale : le Collège Arausio d'Orange termine 18^{ème} sur 52.

Challenge Scolaire :

Pour les Bouches du Rhône :

Ecole Hozier : Championne.

Ecole Jean Fiolle : Hors concours.

Finale inter-régionale entre Vaucluse et Bouches du Rhône

1° Ecole Canton Nord de Carpentras

2° Ecole Hozier

3° Ecole Jean Fiolle

1° Collège Pierre Puget

2° Collège Silve de Montoux

Il n'existe plus de finale nationale.

9° Secteur Féminin

Marie-Paule BARTOLO et François REYNAUD: présentent leurs excuses à toutes les joueuses de la Ligue, pour les cafouillages dans l'organisation du rapide de Provence féminin. Le titre de championne revient néanmoins à Christiane PIQUEMAL.

Marie-Paule BARTOLO : suggère la modification des championnats départementaux, qui seraient intégrés dans un grand Open régional.

Le débat reste ouvert.

10° Questions diverses

A) Félicitations et applaudissements nourris à Jacques AGNIEL et à son équipe pour l'organisation du championnat de France, organisé au mois d'août au palais des congrès à Marseille. Qualifié par toutes les instances d'exceptionnel. Au total 1114 joueurs, avec le niveau le plus élevé pour le national qui comptait les 16 meilleurs joueurs Français.

B) Perplexité de certains membres de l'assemblée : d'un site Internet nommé : « echecs-stasie » et qui ne voudraient pas que l'amalgame soit fait avec le site de la Ligue.

11° Election des nouveaux membres du Comité Directeur

Suite à la démission du Comité Directeur de Messieurs : Jean-Claude KLOEBLE, Yves ZABARDI, Jean-Pierre MERCIER et Michel HILEYAN.

Monsieur François PENALVER : Proposé comme médecin de la Ligue : Unanimité.

Monsieur Stéphane CLAIR : Unanimité.

Monsieur Yvan HVALA : Unanimité.

Pour ces deux derniers, leurs postes seront définis lors de la prochaine réunion du CD

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée à 19H.

Le Président

La Secrétaire

François REYNAUD

Marie-Paule BARTOLO